



BAREME DES HONORAIRES

Barème spécial box-parking-cave-atelier : 2 000 € TTC

Barème spécial terrain : 5 % TTC

Barème appliqué sur les maisons et les appartements

De 1 à 180 001 €	10 000 € TTC
De 180 001 à 500 000 €	5% TTC
A partir de 500 001 €	4 % TTC

Ces s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Estimation : 150 € TTC

LOCATION LOCAUX PROFESSIONNELLES :

12 % du loyer triennal

LOCATION d'immeuble à usage d'habitation :

Habitations individuelles et appartements concernant les communes de :

Bazoches sur Guyonne, Jouars Pontchartrain, Neauphle le Château, Neauphle le Vieux, Saint Rémy l'Honoré, Le Tremblay sur Mauldre et Villiers St Frédéric.

HONORAIRE CHARGE LOCATAIRE :

Visite et constitution du dossier et rédaction du bail : 10 € TTC / m²

Etat des lieux : 3 € TTC / m²

HONORAIRE CHARGE BAILLEUR :

Honoraire d'entremise et de négociation : 150 € TTC

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10 € TTC / m²

Etat des lieux : 3 € TTC / m²

Habitations individuelles et appartements concernant les autres communes :

HONORAIRE CHARGE LOCATAIRE :

Visite et constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC / m²

Etat des lieux : 3 € TTC / m²

HONORAIRE CHARGE BAILLEUR :

Honoraire d'entremise et négociation : 150 € TTC

Visite, constitution du dossier et rédaction : 8 € TTC / m²

Etat des lieux de sortie : 3 € TTC / m²

Agence des 3 Vallées

S.A.R.L au capital de 15 000€. Garantie financière de 110 000€. QBE. 110 esplanade du général de gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Carte N°1996 – 502454176 RCS Versailles – Code APE 6831

21, route du Pontel | 78760 Jouars-Pontchartrain | 01.34.89.22.84 | immo@agencedes3vallees.fr

www.agencedes3vallees.fr